



La CAF me demande des remboursement et me prélève directement aidez moi

Par **Chouchou05**, le **19/04/2019** à **10:18**

Bonjour j'ai le droit à 250€ d'apl il se trouve que la CAF la garde car après vérification de mon dossier il m'aurait versé 750€ de trop perçu sur mon RSA activité qu'il me réclame pratiquement un an après et qu'il me ponctionne 58€ sur mon RSA activité pour éponger cette dette qui vient d'apparaître hors pour l'APL il m'on pas informé ont il le droit de m'ôter l'APL pour un trop perçu de RSA activité en tout ce mois ci il vont me prendre 300€ d'un coup que puis je faire ? Cordialement

Par **youris**, le **19/04/2019** à **10:33**

bonjour,

si vous avez perçu de la part de la CAF plus que vous n'auriez du, peu importe d'ou vient l'erreur, vous devez rembourser cette somme que vous n'auriez pas du recevoir.

la CAF peut retenir cette somme sur les prestations futures mais dans une certaine limite fixée chaque année par un arrêté.

vous pouvez vous rendre dans les locaux de votre CAF ou saisir le médiateur de votre CAF.

salutations